

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : AMR 41/026/2007 - ÉFAI  
15 juin 2007

AU 151/07 Craintes pour la sécurité

MEXIQUE Misael Sánchez Sarmiento (h), journaliste

---

Le journaliste Misael Sánchez Sarmiento, du journal Tiempo, dans l'État d'Oaxaca, a été blessé par balles le 12 juin près de son domicile, dans la banlieue d'Oaxaca. Amnesty International craint que cet homme ne soit victime de nouvelles attaques et que sa vie ne soit gravement menacée.

Selon les informations recueillies, dans la soirée du 12 juin, Misael Sánchez a regagné son domicile à ETLA, près d'Oaxaca, après le travail. À 20 h 30, lorsqu'il est sorti dans la rue, avec son épouse, afin de chercher quelque chose dans leur voiture stationnée à proximité, un homme armé a tiré environ six balles sur Misael Sánchez. Le journaliste a été touché à quatre endroits et blessé au visage, au cou et à la jambe. Misael Sánchez a été hospitalisé dans un état grave, mais ses jours ne sont pas en danger.

Le motif de cette attaque n'est pas clair. Tiempo soutient le gouvernement de l'État d'Oaxaca. Au cours de la crise politique qui secoue l'État depuis mi-2006, Misael Sánchez a fréquemment critiqué dans ses articles les organisations sociales et l'Asamblea popular del pueblo de Oaxaca (Assemblée populaire des peuples d'Oaxaca, APPO), mouvement d'opposition local à la tête des manifestations exigeant la démission du gouverneur de l'État.

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

En juin 2006, des manifestations de grande ampleur ont éclaté dans l'État d'Oaxaca, avec à leur tête l'Asamblea popular del pueblo de Oaxaca (Assemblée populaire des peuples d'Oaxaca, APPO). Les manifestants demandaient la démission du gouverneur de l'État, une revendication qui n'a pas été satisfaite. Les violents affrontements politiques et les manifestations se sont poursuivis tout au long de l'année, plusieurs médias ont vu leurs locaux occupés et des journalistes ont été attaqués et menacés par des civils armés proches du gouvernement local et par des policiers, ainsi que par des partisans de l'APPO. Vingt civils auraient été tués au cours de ce conflit et au moins 370 autres blessés, tandis que 349 personnes ont été arrêtées. Les informations recueillies ont fait état de nombreux cas de recours à une force excessive, d'arrestations arbitraires, de torture et d'accusations pénales forgées de toutes pièces contre des protestataires. Les autorités présumées responsables de violations, au niveau fédéral et municipal, ainsi qu'à l'échelon de l'État, n'ont pas été amenées à rendre des comptes. Au moins huit sympathisants de l'APPO restent détenus, tandis que des centaines d'autres, libérés sous caution, font l'objet de poursuites pénales. Bien que les violences politiques aient diminué, de fortes tensions demeurent.

Au cours de la crise politique, des professionnels des médias ont été agressés par les deux camps. Ainsi Bradley Will, journaliste, a été tué (voir la mise à jour de l'AU 227/06, AMR 41/050/2006, 31 octobre 2006), et plusieurs autres ont été attaqués et menacés. Les responsables présumés n'ont pas été amenés à répondre de leurs actes. Partout au Mexique, les journalistes ont été victimes d'une escalade de la violence à leur égard : depuis début 2006, au moins onze d'entre eux ont été tués (voir l'AU 87/07, AMR 41/014/2007, 16 avril 2007) et plusieurs autres enlevés. Conscientes de l'augmentation des attaques de journalistes dans le pays et du manque de détermination des autorités des États à traduire en justice leurs responsables présumés, les autorités fédérales ont créé le Fiscalía Especial para la Atención de Delitos Cometidos contra Periodistas (Bureau d'enquêtes spéciales sur les atteintes commises contre des journalistes) en février 2006, afin d'améliorer les investigations consacrées à ces affaires. Cependant, les auteurs de tels actes jouissent d'une impunité quasi totale, puisque le procureur fédéral spécial n'est parvenu à mener à bien les poursuites engagées dans aucune des affaires en cours d'instruction, dont le nombre s'élève aujourd'hui à plus de 100.

**ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en espagnol ou dans votre propre langue) :**

- déclarez-vous préoccupé par la fusillade dont Misael Sánchez Sarmiento a été la cible, le 12 juin, à ETLA, dans l'État d'Oaxaca ;
- demandez instamment aux autorités de veiller à ce que Misael Sánchez Sarmiento bénéficie de mesures de protection destinées à garantir sa sécurité, conformément à ses souhaits ;
- exhortez les autorités fédérales à ouvrir sans délai une enquête impartiale et approfondie sur l'attaque dont il a été victime ;
- rappelez aux autorités leur obligation de veiller à ce que les responsables présumés d'attaques visant des journalistes soient déférés à la justice, afin d'empêcher que d'autres atteintes n'aient lieu à l'avenir et de créer un climat permettant aux journalistes d'exercer leur droit à la liberté d'expression sans crainte de représailles.

**APPELS À :**

Procureur fédéral spécial pour les atteintes commises contre des journalistes :

Lic. Octavio Alberto Orellana Wiarco

Fiscal Especial para la Atención de Delitos Cometidos contra Periodistas

Procuraduría General de la República

Av. Paseo de la Reforma #211-213

Col. Cuauhtémoc, Del. Cuauhtémoc, C.P. 06500, México D.F., Mexique

**Fax : +52 55 53 46 09 08**

**Formule d'appel : Señor Fiscal Especial, / Monsieur le Procureur spécial,**

Gouverneur de l'État d'Oaxaca :

Lic. Ulises Ruiz Ortiz

Gobernador del Estado de Oaxaca

Carretera Oaxaca-Puerto Angel, Km. 9.5, Santa María Coyotepec, Oaxaca, Oaxaca C. P. 71254, Mexique

**Fax : +52 951 502 0530 (Si une personne décroche, veuillez dire : « Tono de fax, por favor »)**

**Courriers électroniques : [gobernador@oaxaca.gob.mx](mailto:gobernador@oaxaca.gob.mx)**

**Formule d'appel : Señor Gobernador, / Monsieur le Gouverneur,**

Procureur de l'État d'Oaxaca :

Lic. Evencio Nicolás Martínez Ramírez

Procurador del Estado de Oaxaca

Avenida Luis Echeverría s/n, Col. La Experimental, San Antonio de la Cal, Oaxaca, Oaxaca 71236, Mexique

**Fax : +52 951 511 5519**

**Formule d'appel : Estimado Procurador, / Monsieur le Procureur,**

Ministre de l'Intérieur :

Lic. Francisco Javier Ramírez Acuña

Secretario de Gobernación, Secretaría de Gobernación

Bucareli 99, 1er. piso, Col. Juárez, Del. Cuauhtémoc, México D.F., C.P.06600, Mexique

**Fax : +52 55 5093 3414**

**Formule d'appel : Señor Secretario, / Monsieur le Ministre,**

**COPIES À :**

Président de la Commission nationale des droits humains (CNDH) :

Dr. José Luis Soberanes Fernández

Presidente de la Comisión Nacional de Derechos Humanos (CNDH)

Periférico Sur 3469, 5º piso, Col. San Jerónimo Lídice, México D.F. 10200, Mexique

ainsi qu'aux représentants diplomatiques du Mexique dans votre pays.

**PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 27 JUILLET 2007, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.**

---

*La version originale a été publiée par Amnesty International,  
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.  
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -  
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*